



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Colonisation et guerre d'Algérie

## Histoire, mémoires, témoignages et enseignement

**Jeudi 8 avril 2021**

# **Les mémoires de la guerre d'Algérie et leurs enjeux**

**MOUMEN Abderahmen**

**Docteur en histoire**

**Chercheur associé à TELEMMe (Université d'Aix-en-Provence)**

**Directeur ONACVG - Alpes de Haute-Provence**

**Chargé de mission « Histoire et mémoires de la guerre d'Algérie »**

# Rappel sur l'usage des mots

## Comment nommer les habitants de l'Algérie ?

XVIe-XIXe siècle : Algériens (an arabe) = habitants de la régence d'Alger

الجزائري / جزائريّ

1680 : Fontenelle « De l'Algérie et des Algériens »

XVIIe siècle : Algériens désignent la milice turque (l'Odjak) et la corporation des corsaires (taifa des rais)

Arabes et berbères / arabophones et berbérophones

Indigènes musulmans et israélites (Code de l'indigénat)

Musulmans

Nord-africains (en métropole : entre-deux-guerres jusqu'en 1962)

FMA

FSNA /FSE

Musulmans français aux français musulmans

FMR, FRCI, FSIRAN, RONA

# Rappel sur l'usage des mots

## Comment nommer les habitants de l'Algérie ?

- Utiliser les mots de l'époque « ..... »

Difficultés :

« musulmans » : terme administratif colonial

Les « musulmans chrétiens » (convertis)

- Utiliser les termes : Algériens / Français

Difficultés :

Les Algériens sont Français de nationalité (pas tout à fait citoyens)

Une minorité parmi les Algériens sont pleinement citoyens français

Les « pieds-noirs / Européens » se sont eux-mêmes appelés Algériens

Les Algériens d'origine métropolitaine/européenne et les Algériens musulmans

# De l'usage des mots

## Comment nommer les Français d'Algérie ?

Européens d'Algérie

Algériens

Victor Demontès, *Le peuple algérien. Essais de démographie algérienne*, 1906

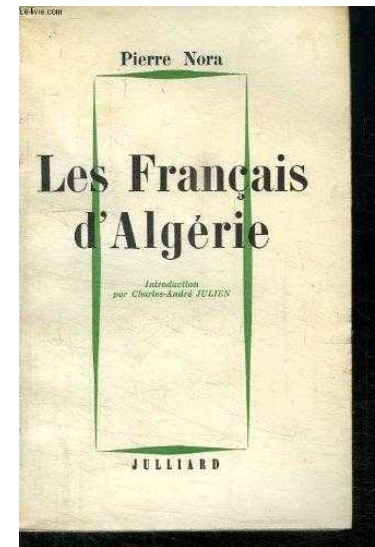
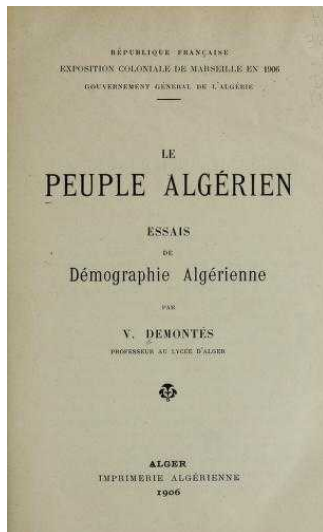
L'Algérianisme

Français d'Algérie

FSE

Pieds-noirs

Rapatriés



# De l'usage des mots

## Le cas des juifs d'Algérie

**Indigènes israélites**

**24 octobre 1870 : Décret Crémieux et assimilation culturelle totale ou partielle**

**7 octobre 1940 : Décret Crémieux abrogé sous le régime de Vichy**

**14 mars 1943 : une seconde fois abrogé par le Général Giraud sous le prétexte « d'éliminer toute discrimination raciale » et « différence » entre indigènes musulmans et israélites**

**21 octobre 1943 : Par une déclaration, le décret Crémieux « maintenu en vigueur » par le CFLN. Mais « cette déclaration laisse entière liberté de décision future des Pouvoirs publics français, qui auront à fixer de façon définitive, non seulement le statut des israélites indigènes de l'Algérie mais également celui des autres catégories de la population indigène de l'Algérie » (JO – 28 octobre 1943)**

**Séfarades**

**FLN / Sionisme-Israël**

**Juifs d'Algérie ou pieds-noirs ?**

# De l'usage des mots

## Un cas d'école : le mot harki



- mot arabe qui signifie « mouvement », se déplacer
- mot très présent au Maroc/ouest algérien : mouvement armé ou révolte
- sens moderne : utilisé pour désigner un mouvement ou un parti politique (hirak au Maroc ou Algérie, mouvement hamas)

# Nationalité, citoyenneté

**L'Algérie : une colonie de peuplement et un département français (1848)**

**1858 : Les indigènes musulmans et israélites sont des sujets français « placés sous la souveraineté directe et immédiate de la France, ils sont dans l'impossibilité de pouvoir en aucun cas revendiquer le bénéfice ou l'appui d'une autre nationalité : d'où il suit nécessairement que la qualité de Français pouvait seule désormais être la base et la règle de leur condition civile et sociale » (Cour de cassation, arrêt du 19 août)**

**1865 : « Les indigènes musulmans et israélites sont Français de nationalité » - possibilité de naturalisation individuelle**

**1870 : Décrets Crémieux de naturalisation collective des « indigènes israélites »**

**1889 : Loi sur la nationalité et la naturalisation des étrangers en France et en Algérie**

**1912 : Service militaire obligatoire pour les « musulmans »**

**1947 : le double collège**

**1958 : Les « musulmans » deviennent citoyens français (statut de droit local / statut de droit commun)**

**1962 : tous les « musulmans » deviennent Algériens automatiquement sauf une minorité de « naturalisés ». Procédure reconnaîtive de nationalité française.**



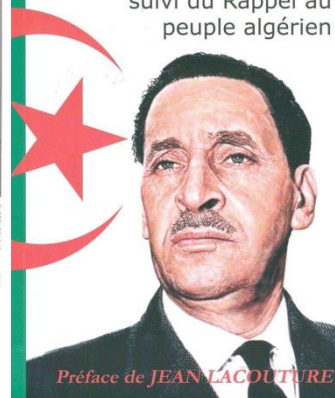
1954

# Blocages coloniaux : une Algérie à deux vitesses

- Politiquement



Ferhat Abbas  
**LE MANIFESTE DU  
PEUPLE ALGÉRIEN**  
suivi du Rappel au  
peuple algérien



- économiquement



Dans l'Aurès  
**LE DRAME DES CIVILISATIONS ARCHAÏQUES**

DANS LE SUD DE L'AURÈS, les conditions de la vie matérielle. La comparaison n'est pas tribu était un monde complet, et quement, ce monde resserré ne présente le grand portail de Véz très loin du temps présent.

## Annales

Economies Sociétés  
Civilisations

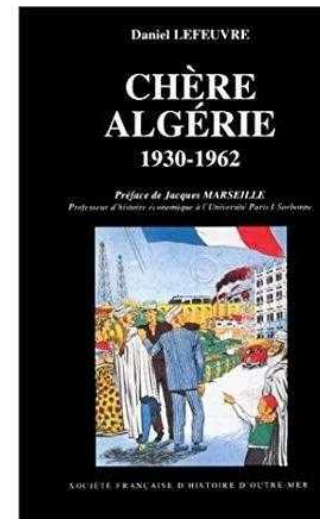
11<sup>e</sup> ANNÉE N° 5      JUILLET-SEPTEMBRE 1957

JEAN LEJEUNE Les Vos Eych, témoins d'Histoire.  
HENRI BRUNCHWIG La décolonisation : politique française et anglaise.  
GERMAINE TILLON Dans l'Aurès : le drame des civilisations archaïques.  
ROLAND BARTHES Histoire et sociologie du vêtement.

ESSAIS, DÉBATS ET COMBATS, NOTES CRITIQUES, COMPTES RENDUS.  
Publié avec le concours de C.N.R.S.



ARMAND COLIN



# La guerre d'Algérie 1954-1962

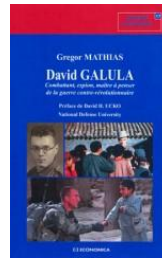
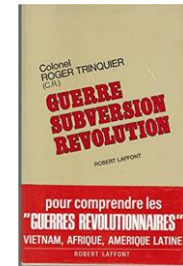
## Une guerre complexe

- Une guerre de décolonisation (Indochine, Maroc, Tunisie)
- Internationalisation de la guerre d'Algérie : Suez (1956)

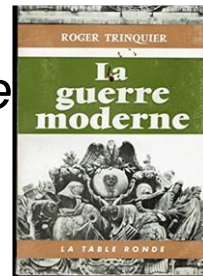
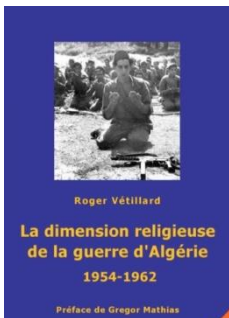


- Une guerre de sécession

- Guerre révolutionnaire / contre-révolutionnaire



- Guerre psychologique (5eme bureau / OPA ; bleuite ; *La guerre moderne/Trinquier*)

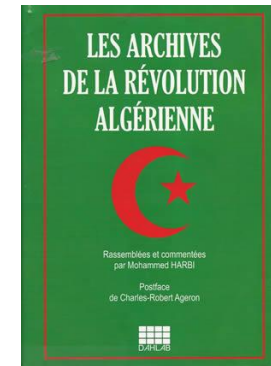
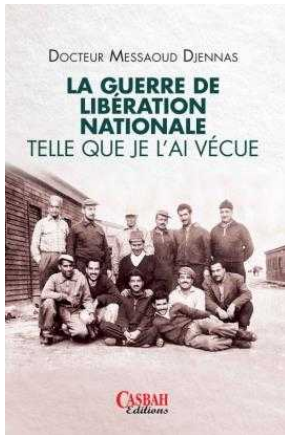


- Dimension religieuse de la guerre d'Algérie

# La guerre d'Algérie 1954-1962

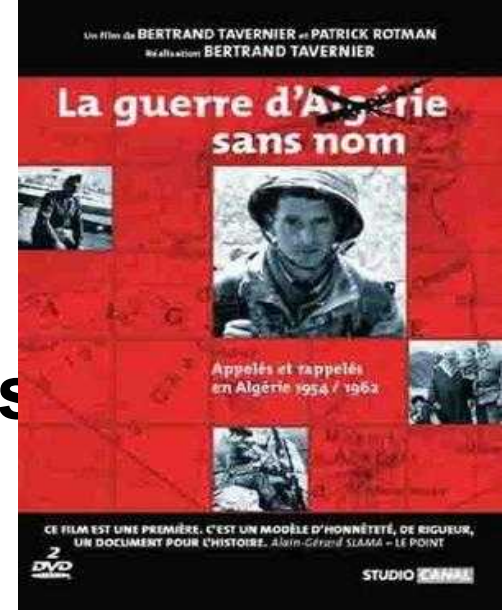
## Une guerre complexe

- la guerre d'indépendance algérienne
- Une guerre de libération nationale  
حرب التحرير الوطني
  - Révolution - ثورة
- Une double guerre civile :  
franco-française et algéro-algérienne



# La guerre d'Algérie 1954-1962

Une guerre qui a longtemps  
été sans nom



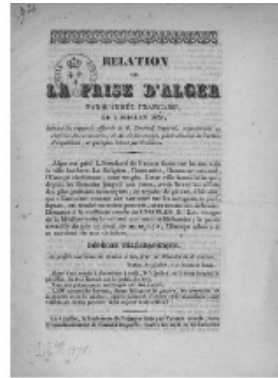
- Les évènements
- Les opérations de maintien de l'ordre
- La guerre d'Algérie (1999 officiellement)



# Quand a débuté la guerre d'Algérie ?

• 14 juin / 5 juillet 1830 ?

8 mai 1945 ?



• 1<sup>er</sup> novembre 1954 ?

20 août 1955 ?



# **La guerre d'Algérie 1954-1962**

## **Les forces en présence**

### **Les nationalistes/indépendantistes algériens**

**FLN/ALN / MNA**

**FLN : CRUA - anciens du MTLD – UDMA – Oulémas –  
PCA....**

### **L'armée française**

- Appelés**
- Engagés**
- FSNA : engagés - appelés – supplétifs/harkis**

**L'OAS**

# La guerre d'Algérie 1954-1962

## Les termes employés

moudjahid(a)/moudjahidin(et) المجاهدين / مُجاهد

djoundi/Djounoud جنود/ جندي

fidai/fidayin فدائي

moussebil/moussebilin

chahid/chouhada شهداء / شهيد

rebelles

HLL

terroristes

fellaghas

## QUEL BILAN HUMAIN ?

- **Complexe à établir** car la guerre n'a pas opposé seulement deux armées capables de tenir le compte des hommes qu'elles perdaient.
- **Une guerre multiforme et asymétrique** ; elle s'est compliquée de plusieurs guerres dans la guerre, entre Algériens dès le début, comme entre Français dans les dernières années.
- **Des chiffres souvent impossibles à établir avec précision.**
- Dans l'état actuel des connaissances, **seules des estimations peuvent être données.**
- Permettent de mesurer la **complexité de cette guerre et la diversité des populations touchées**



## La guerre en Algérie entre l'armée française et le FLN/ALN

Militaires français (y compris supplétifs) : **près de 26.000 morts**

Combattants de l'ALN et militants du FLN : **près de 150 000 morts**

Civils algériens tués : **plusieurs dizaines de milliers au moins, dont environ 30 000 par le FLN-ALN d'après les chiffres officiels de l'armée française. Aucune estimation actuellement ne peut nous permettre de préciser le nombre de civils tués par l'armée française**

**-Doublons possibles avec les militants civils FLN**

**-Certains algériens tués par le FLN-ALN et réhabilités (chahids)**

Civils français tués : **près de 3100 (chiffres officiels de l'armée française)**

## Les guerres dans la guerre, en Algérie et en métropole

Entre le FLN/ALN et le MNA : **près de 10 000 morts**

Lors des purges internes au FLN/ALN : **près de 10 000 morts**

## Une sortie de guerre encore meurtrière (après le 19 mars 1962)

Algériens tués par l'OAS : **près de 2200 morts**

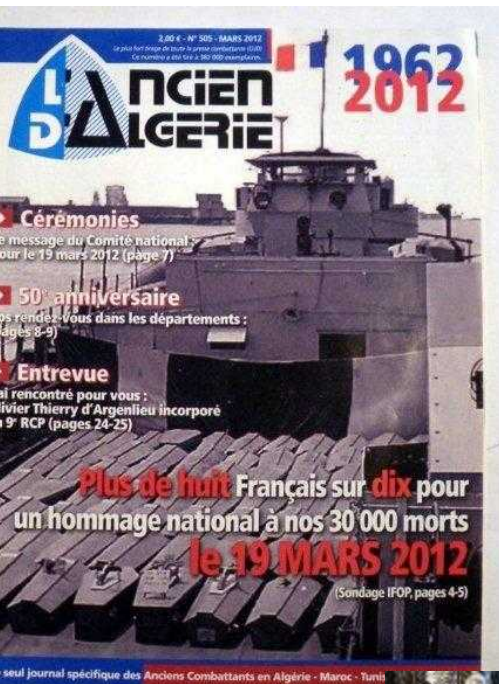
Français tués durant les affrontements entre l'OAS et l'État français : **près de 800 morts**

Civils français tués (en partie par des membres du FLN/ALN) : **près de 2000 morts**

Anciens élus, fonctionnaires, militaires algériens de l'armée française et surtout anciens harkis et membres de leurs familles tués : **au minimum une dizaine de milliers de personnes (d'autres estimations sont cependant plus élevées sans que l'on puisse actuellement en avaliser une)**

Algériens tués durant les affrontements entre nationalistes pour la prise du pouvoir durant l'été 1962 : **entre plusieurs centaines et 1000 morts**

Militaires français morts après l'indépendance : **près de 500 tués et disparus**



## LA GUERRE DES CHIFFRES

- 45.000 morts à Sétif et Guelma
- 1,5 million de martyrs
- 30.000 soldats français tués
- 150.000 harkis tués
- mais aussi : 17 octobre 1961



# LA « GUERRE DES DISPARUS »

## L'Histoire, n°466, décembre 2019



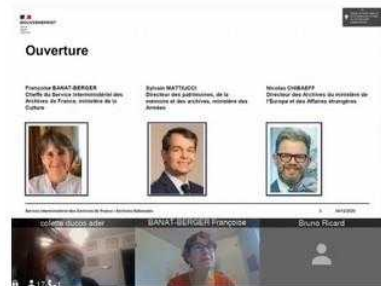
<https://francearchives.fr/fr/article/280297873>

## Rencontre autour du guide numérique sur les disparus de la guerre d'Algérie : publication des interventions

📅 22/02/2021

### SOMMAIRE

- Introduction
- Faciliter la recherche et orienter le public
- Encourager le travail historique
- Conclusion



Le 4 décembre 2020, archivistes et historiens se sont rencontrés à l'occasion de la publication sur FranceArchives, quelques mois auparavant, du [guide numérique sur les disparus de la guerre d'Algérie](#). Sont publiés ici les vidéos et les diaporamas ainsi que quelques textes de cette journée, qui s'est déroulée entièrement en ligne, et a rassemblé plus de 170 participants (attention : le téléchargement des vidéos peut prendre un certain temps).

Lors de sa déclaration sur la disparition de Maurice Audin, le président de la République indiquait le 13 septembre 2018 : « Aussi le travail de mémoire ne s'achève-t-il pas avec cette déclaration. Cette reconnaissance vise notamment à encourager le travail historique sur tous les disparus de la guerre d'Algérie, français et algériens, civils et militaires ». C'est dans ce contexte qu'a été conçu, à destination du public le plus large, le guide numérique sur les disparus de la guerre d'Algérie, fruit d'une importante collaboration interministérielle.

La rencontre s'était donnée un double objectif : expliciter le travail des archivistes et les questionnements auxquels ils sont confrontés du point de vue de l'accès aux archives, des perspectives de collecte et de traitement scientifique, mais aussi des réponses aux demandes d'un public divers et de l'élaboration d'outils d'orientation pertinents ; faire état de la façon dont les historiens exploitent les documents et des

# En Algérie

Les affaires des faux-moudjahidins en Algérie : Ould Abbès, le SG du FLN



# La guerre d'Algérie a-t-elle une date de fin ?

• 19 mars ?



1<sup>er</sup> juillet ?

• 17 juin ?



• 3 juillet ?

• 25 septembre ?



5 juillet ?





## France : des mémoires plurielles

**Mémoire des anciens combattants** (engagés, appelés, rappelés, officiers, réfractaires, insoumis, déserteurs)

Mémoire des **rapatriés : pieds-noirs et/ou juifs d'Algérie**

Mémoire des **supplétifs-harkis**

Mémoire des **militants anticolonialistes**

Mémoire des **militants/combattants du FLN**-Front de Libération Nationale

Mémoire des **militants/combattants du MNA**-Mouvement National Algérien

Mémoire des **militants/combattants OAS**-Organisation Armée Secrète

**Mémoire des victimes** de l'OAS, du FLN ou de l'Armée française

**En Algérie: la mémoire de la « famille révolutionnaire »**

**Mémoire des anciens combattants et militants du FLN** : plusieurs associations d'« ancien(s) /moudjahid/moudjahidin »

**Mémoire des familles de « martyrs de la Révolution »**: plusieurs associations de familles ou d'enfants de « chahid/chouhada »

**Mémoire des messalistes** (mouvement récent avec le retour dans la mémoire nationale algérienne de la personnalité de Messali Hadj)

**Des mémoires absentes** : pieds-noirs restés en Algérie (sauf ceux qui ont milité au FLN), les juifs d'Algérie, les Algériens de l'armée française (appelés, engagés, supplétifs)

**Une volonté officielle d'oubli**

**Amnistie**

**Absence de cérémonie  
et de commémoration officielle**

# Les anciens combattants

**Les anciens combattants**, soit près de 2 millions d'appelés, de rappelés et d'engagés. Ils n'obtiennent **officiellement la reconnaissance de la nation** qu'en 1968 et la **carte d'ancien combattant** en 1974.

**L'ANCIEN D'ALGERIE** **SPECIAL "VACANCES"**

MEMBRES EDITIONS PAR LA FNACA  
« L'ANCIEN D'ALGERIE »  
A 1000 ALG. - 19811 PARIS  
Tél. 01.43.80.11.11 (Ligne extérieure 1)  
No 118 - JUILLET-AOÛT 1974 - 1 F

LE SEUL JOURNAL SPECIFIQUE AUX ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE - MAROC - TUNISIE

• 28 JUIN 1974 : 16 ANS D'ACTION POUR UN VOTE A L'ASSEMBLEE •

**ENFIN RECONNUS COMBATTANTS !**  
**MAIS IL RESTE A FAIRE LEVER PAR LE SENAT**  
**LES AMBIGUITES RELATIVES A L'ATTRIBUTION DE LA CARTE.**

**Edito** une première étape...une victoire pour la F.N.A.C.A.

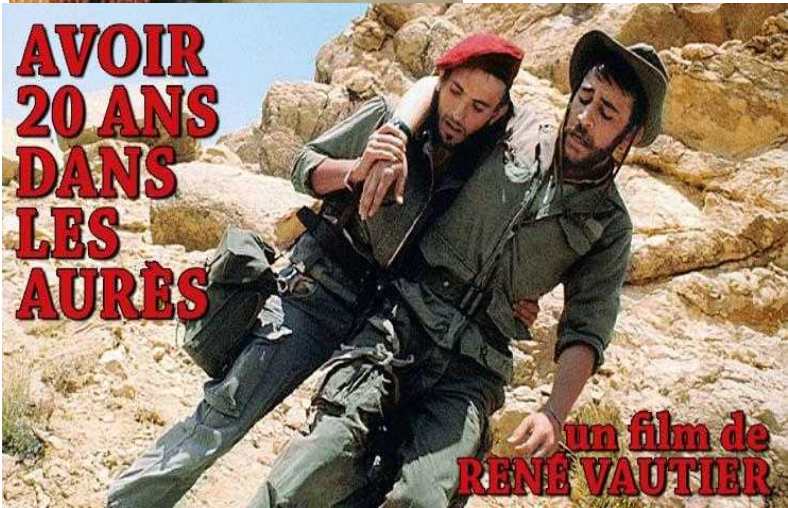
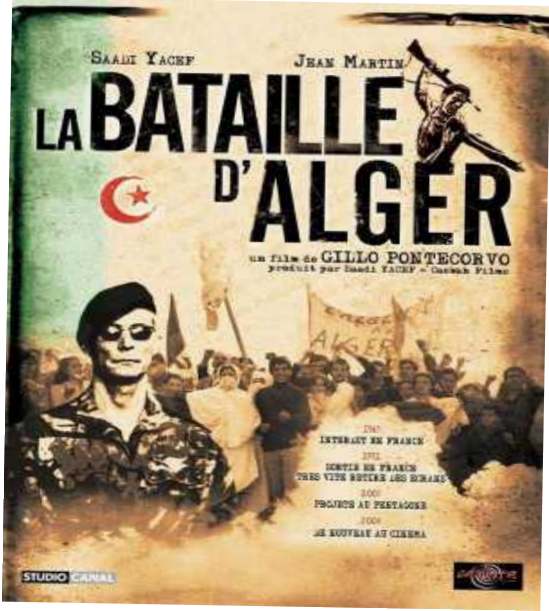
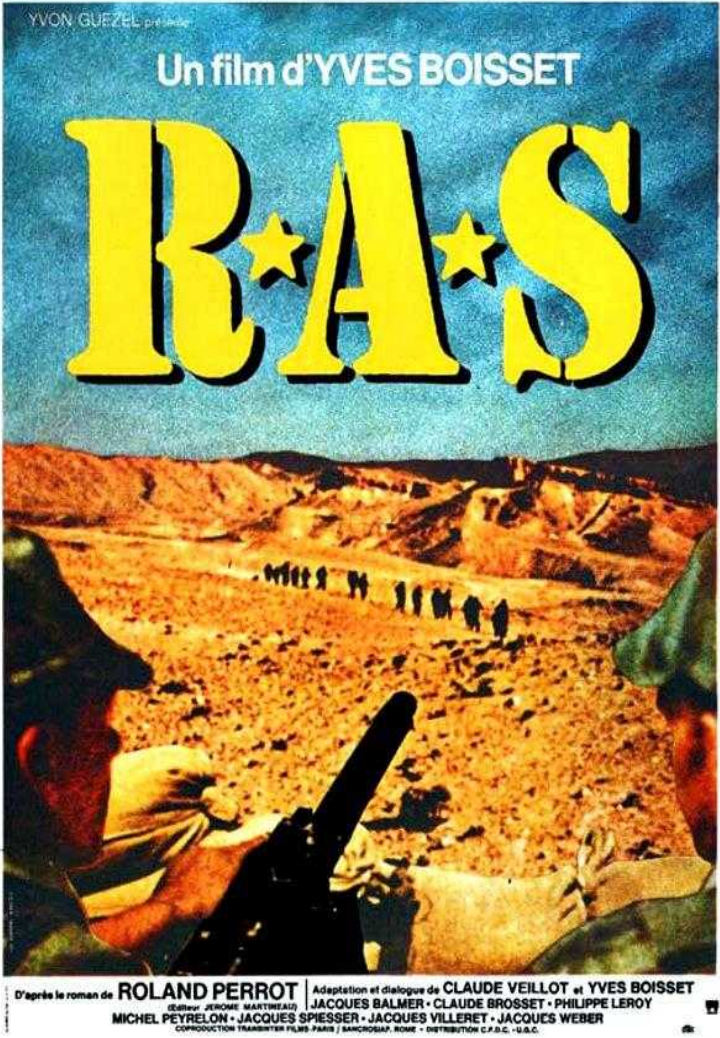
LA COMMISSION DE LA SENAT A VOTE EN FAVORI DE LA RECONNAISSANCE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE, MAROC ET TUNISIE. C'EST UNE VICTOIRE MAJEURE POUR LA F.N.A.C.A. ET POUR TOUS LES ANCIENS COMBATTANTS DE NOTRE PAYS. MAIS IL RESTE A FAIRE LEVER PAR LE SENAT LES AMBIGUITES RELATIVES A L'ATTRIBUTION DE LA CARTE. C'EST POURQUOI LA F.N.A.C.A. A ORGANISE UNE MANIFESTATION A ALGER LE 28 JUIN 1974. C'EST LA SEULE MANIFESTATION DE CE GENRE EN ALGERIE. ELLE A REUNI PLUS DE 1000 ANCIENS COMBATTANTS. LES MEMBRES DE LA F.N.A.C.A. ONT ETE ACCUEILLIS PAR LE MAIRE D'ALGER, LE DEPUTE D'ALGER ET LE DEPUTE DE LA SECTEUR D'ALGER. LA MANIFESTATION A ETE MARQUEE PAR UN DISCOURS DE M. EL KHAYAT, LE DEPUTE D'ALGER, QUI A RECONNU LE ROLE DES ANCIENS COMBATTANTS DANS LA LIBERATION DE NOTRE PAYS. IL A EGALEMENT RECONNU LE DROIT DE LA RECONNAISSANCE DE LA NATION. LA MANIFESTATION A ETE MARQUEE PAR UN DISCOURS DE M. EL KHAYAT, LE DEPUTE D'ALGER, QUI A RECONNU LE ROLE DES ANCIENS COMBATTANTS DANS LA LIBERATION DE NOTRE PAYS. IL A EGALEMENT RECONNU LE DROIT DE LA RECONNAISSANCE DE LA NATION.

VOIR LE TEXTE VOTE EN DERNIERE PAGE, ET LE DEROULEMENT DE CETTE SEANCE EN PAGES 2 ET 3



**NUMERO SPECIAL VACANCES : 4 PAGES PRATIQUES**

# Le cinéma



# L'hyper-commémoration de la « Révolution algérienne » en Algérie



**Une hyper-commémoration officielle  
une histoire sous surveillance.**

**La guerre de libération nationale est l'évènement fondateur et la source de légitimité de la Nation, de l'Etat, du régime et des dirigeants.**

L'année est ainsi ponctuée de grandes commémorations correspondantes aux événements marquants de la colonisation et de la guerre d'Algérie : **le 8 mai 1945** avec les massacres de Sétif et Guelma dans la Constantinois, **le 1<sup>er</sup> novembre 1954** et le début de la « révolution algérienne », **le 20 août 1955** et les révoltes et répression dans le Constantinois, **le 20 août 1956** et le congrès de la Soummam qui organise le mouvement national algérien durant la guerre, **le 19 mars 1962** et la proclamation du cessez-le-feu comme « Journée de la victoire », et enfin **le 5 juillet 1962** avec la proclamation de l'indépendance, en écho par la même à la fin de la présence coloniale qui débute en Algérie un certain 5 juillet 1830 avec le débarquement de Sidi-Ferruch.

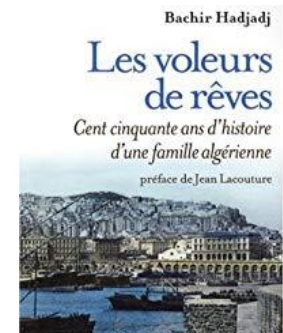
# Mémoire de la violence coloniale

**Figures des résistants algériens à la conquête française : l'Emir AbdelKader, Bouamama, Moqrani...**

**La disparition des symboles de la présence française après 1962 sauf quelques monuments**

**Dans le discours nationaliste algérien : la résistance n'a jamais cessé depuis 1830 jusqu'en 1962**

**La mémoire de certains épisodes de la guerre de conquête, les révoltes ou le séquestre des terres : Palestro et les Ouled Djerrah ; Les mérachdas et l'année de la terre (Bachir Hadjadj, *Les voleurs de rêves*)**



# L'hyper-commémoration de la « Révolution algérienne » en Algérie

La mémoire de la guerre d'Algérie et le discours de légitimité du pouvoir depuis 1962 :

- le drapeau du FLN devient le drapeau de la République démocratique et populaire algérienne
- Kassaman (Nous jurons) devient l'hymne national : un chant qui « demande des comptes à la France »

يا فرنسا قد مضى وقت العتاب  
و طويناه كما يطوى الكتاب  
يا فرنسا ان ذا يوم الحساب

Ô France ! le temps des palabres est révolu  
Nous l'avons clos comme on ferme un livre  
Ô France ! voici venu le jour où il te faut rendre des  
comptes



# L'hyper-commémoration de la « Révolution algérienne » en Algérie

Dans le préambule : « **La guerre d'extermination** menée par l'impérialisme français s'intensifia et plus **d'un million de martyrs** payèrent de leur vie, leur amour de la patrie et de la liberté ».

Dans l'article 8, l'armée nationale est définie comme « populaire » et « fidèle aux traditions de lutte pour la libération nationale » (Constitution du 10 septembre 1963)

- Le Président prête serment sur le Coran et **le sang des martyrs**
- dans la charte d'Alger d'avril 1964 (un des textes fondateurs de l'Etat algérien) : « La connaissance objective de l'histoire de l'Algérie constitue pour tout militant une obligation fondamentale »

- **le musée central de l'armée** est inauguré le 1<sup>er</sup> novembre 1984 : sont exaltées la culture de guerre et la culture de la souffrance sur lesquelles repose le récit national algérien
- **Le musée du *moudjahid***, quant à lui, reçoit les collections recueillies depuis les années 1970 dans un local situé alors au centre d'Alger. Le village de **Ifri-Ouzellagen**, situé sur le versant ouest de la vallée de la Soummam, possède une annexe du musée du *moudjahid* d'Alger.
- **Le musée de la guerre de libération nationale** (Alger)
- A côté des lieux de mémoire nationaux, il existe des milliers de lieux plus humbles, sur l'ensemble du territoire algérien



# **Les accélérations de mémoires fin des années 1990 - début 2000 / Algérie**

En septembre 1991, la grande loi sur le *moudjahid* et le *chahid* adopte une définition maximaliste des « monuments de la guerre de libération » et garantit leur préservation. Sont ainsi considérés comme tels : « Les sites de regroupements, les lieux de batailles, les bâtiments, les refuges, les précipices, les grottes, les hôpitaux fixes et mobiles, les vestiges, les prisons, les lieux de détention, de concentration, d'exécutions collectives et les lieux de surveillance, et d'une manière générale tout ce qui a trait directement à la guerre de libération nationale ».

# Les accélérations de mémoires fin des années 1990 - début 2000 / Algérie

Sont aussi progressivement abordés :

- la question du **conflit entre nationalistes algériens** du MNA de Messali Hadj et le FLN
- **l'assassinat d'Abbane Ramdane**
- **le massacre de Melouza**



# Les accélérations de mémoires années 1990 - début 2000

## Un temps nécessaire pour un travail de deuil

- « Un passé qui ne passe pas » (Henry Rousso) – traumatisme de la guerre

## La fin de l'occultation nationale

- La « génération des djebels » - la génération des anciens combattants

## Les échos de la « seconde guerre d'Algérie » (années 1990)

- torture, terrorisme, opérations, embuscades, disparus, patriotes/harkis...

## La médiatisation de la guerre d'Algérie

- Le procès Papon (1998)
- La torture (2000)



# Des mémoires, des commémorations



l'institution d'une **journée d'hommage aux harkis** le **25 septembre** (pérennisée par décret en 2003)

l'institution du **5 décembre** (décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003) **comme journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie,**

Le **19 mars** devient aussi une journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires **de la guerre d'Algérie, et des combats au Maroc et en Tunisie / Loi n°2012-1361 du 6 décembre 2012.**

# Les crispations mémorielles

## La concurrence des mémoires en exergue

Les tensions s'exacerbent dans une espèce de concurrence des mémoires autour de **monuments**

**à la mémoire d'anciens de l'OAS** (manifestations et contre-manifestations de descendants de victimes de l'OAS)

ou autour du film de Rachid Bouchareb, *Hors-la-loi* (2010).





# Un exemple la bataille du 19 mars 2016

**POUR**

**Georges Berteaud,  
président du comité FNACA  
de Vidauban-Taradeau**

**« Une loi a  
été adoptée »**

« Nous sommes venus à Toulon avec nos drapeaux, car cette cérémonie est pour nous extrêmement importante. Le 19 mars 1962 est la date du cessez-le-feu officiel qui marque la fin historique de la guerre d'Algérie. Nous savons très bien qu'après cette date des choses horribles se sont passées. Mais, pour nous qui étions appelés, le cessez-le-feu signifiait qu'on ne nous enverrait plus faire la guerre. Je peux comprendre que la date du 19 mars suscite une polémique, mais il faut savoir que c'est une minorité d'anciens combattants qui ne l'accepte pas. Elle fait beaucoup de bruit, mais c'est bien une minorité. Nous sommes en République, une loi a été adoptée et le Conseil constitutionnel, dans sa grande sagesse, n'a rien trouvé à y redire. »



**CONTRE**

**Jean Lipiarski, président  
de l'association la Maison  
du combattant de Toulon**

**« Honte à la  
République »**

« Président de soixante associations représentant plus de 14 000 adhérents, je suis venu en tant que citoyen voir si des drapeaux de la Maison du combattant étaient présents. Il n'y en a aucun, à ma grande satisfaction ! Nous ne commémorons pas le 19 mars 1962 par respect envers tous les militaires, civils, harkis et pieds-noirs disparus après cette date. Un tapis rouge a été déroulé pour cette cérémonie sur ordre de « François zéro », alors que pour les nôtres nous n'avons pas un piquet d'honneur. Une motion sera adressée au président de la République pour demander le retrait des cartes d'anciens combattants de la FNACA et de l'ARAC ayant participé aux événements d'AFN entre le 19 mars et le 2 juillet 1962. Honte à la République. »



WPC 13

Rémi Dalisson

**GUERRE**  
L'IMPOSSIBLE COMMÉMORATION  
**D'ALGÉRIE**

ARMAND COLIN